



# Archers Club de Gayant DOUAI

Organise

**Le SAMEDI 9 mai 2026**

## **Le 2<sup>e</sup> Challenge Débutants de Gayant Tir 3/3, Jeunes et Adultes.**

A la salle de la Tour des Dames, bvd de la République à Douai

L'Archers Club de Gayant vous propose un challenge qui se déroule durant la saison, en 3 rencontres (décembre, mars et mai), et qui mêle challenge individuel et tir par équipe.

Le but est de créer de la convivialité, de la dynamique, de l'intérêt et de l'esprit d'équipe. Tout en introduisant la compétition.

Ouvert aux archers de moins de 2 ans de licence FFTA n'ayant pas fait de compétition officielle.

### Conditions de tir :

- 2 séries de 5 x 3 flèches à 8m pour les U11 sur blason de 80
- 2 séries de 10 x 3 flèches à 15m sur blason de 80 pour les U13 à U18
- 2 séries de 10 x 3 flèches à 15m sur blason de 60 pour les + de U18
- Chronotir : 2mn/volée, en 2 vagues

### 3 rencontres en tir individuel débouchant sur un classement individuel :

- tir 1/3, tir 2/3 et tir 3/3,
- les 2 meilleurs résultats sur les 3 tirs de l'archer seront retenus pour le classement individuel par cumul de points,
- ouvert à tous les participants, par tranche de catégorie (U11, U13, U15, U18, les plus de U18 = U21, S1, S2 et S3) et par sexe.

### **1 classement par équipe lors du 3/3:**

- l'équipe est composée lors du passage au greffe du tir 3/3, pas de remplaçant en cours de tir,
- 2 équipes maxi par club,
- 3 archers par équipe,
- composition de l'équipe :
  - o 1 U11,
  - o 1 U13 à U18,
  - o 1 + de U18
- mixte ou non,
- possibilité de créer des équipes de 2 clubs différents sur place,
- le classement de l'équipe se fait par addition des points marqués individuellement lors du tir 3/3.

Le 3/3 est donc ouvert pour les tirs individuels et les tirs par équipe. On peut tirer en individuel seulement.

Ne pourront être classés à l'issue du 3/3 que les archers ayant participé au 1/3 et/ou au 2/3. Les autres peuvent tout de même participer au 3/3 uniquement sans classement.

Remise des récompenses du challenge à la fin du tir 3/3 (individuel et par équipe).

Ouverture du greffe : 13h30.

Début de l'échauffement : 14h00 (3 volées sur blason)

Tenue de sport obligatoire, de club de préférence, et chaussures de sport, licence 2026 à jour.

### **INSCRIPTION UNIQUEMENT SUR INSCRIP'ARC**

Montant des inscriptions : 4,00€ par archers (pas de surplus pour les équipes).

Date limite d'inscription 5 mai 2026.

Paiement par Paypal à l'adresse : [president@archers-douai.fr](mailto:president@archers-douai.fr)

(préciser le nom du club qui fait le virement dans le message, payement entre amis, sinon des frais s'appliquent).

Ou par chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant »

A adresser à :       Gérôme DEREGNAUCOURT  
                          289 rue Carnot  
                          59552 Lambres lez Douai

Ou par virement bancaire

ARCHERS CLUB DE GAYANT  
IBAN : FR76 1027 8027 0100 0552 6304 563  
BIC : CMCIFR2A

Par respect envers les organisateurs, les bénévoles mobilisés et les archers présents, toute inscription qui n'est pas honorée sera facturée au club de l'archer, quel que soit le motif.

Petite restauration sur place (crêpes, ...) et buvette.

Souhaitant vous voir nombreux sur le pas de tir, acceptez nos salutations sportives.

Paul DUCHOSSOY, Président.